

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article670>



Parler d'un drame de l'actualité

- Accompagnement des élèves - Prévention, protection de l'enfance -

Date de mise en ligne : jeudi 15 janvier 2015

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

L'attentat meurtrier perpétré le mercredi 7 janvier au siège de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo a porté atteinte aux valeurs qui fondent notre République et notre école. Pour répondre aux besoins qui pourraient s'exprimer au sein des écoles et des établissements, un ensemble de ressources est d'ores et déjà à disposition des équipes pédagogiques et éducatives. Cette page en regroupe une sélection. Elles peuvent être mobilisées pour nourrir des débats argumentés et mener un travail pédagogique dans la durée.

Comment parler d'un drame de l'actualité aux élèves ?

Quelques principes

- Moduler son attitude pédagogique selon l'âge des élèves : à l'école maternelle, du début à la fin de l'école élémentaire, au collège...
- Accueillir l'expression de l'émotion des élèves, sans sous-estimer, y compris chez les très jeunes enfants, leur capacité à saisir la gravité des situations ;
- Rassurer les élèves : l'école est un espace protégé ; l'évènement s'est déroulé dans un lieu et un temps circonscrit, même si les médias en parlent et diffusent plusieurs fois les images ;
- Etre attentif au « niveau de connaissance » que les élèves ont de l'évènement : certains élèves peuvent n'en avoir aucune connaissance ; d'autres ne disposer que d'éléments partiels, voire erronés, provenant de sources variées. Il faut aider à clarifier les termes entendus et répétés, pour que les enfants ne restent pas enfermés dans un présent dominé par la peur.
- Respecter la sensibilité des élèves (le sentiment de peur, d'incompréhension, d'injustice, de révolte...) ;
- Respecter l'émotion de la communauté éducative et s'appliquer à la mettre à distance ;
- Construire une réflexion problématisée, par-delà le seul évènement, qui s'inscrive dans le cadre des programmes d'enseignement (enseignement moral et civique, littérature, histoire, arts...) ; définir en équipe pédagogique les actions envisagées, en prenant appui sur tous les acteurs de la communauté éducative.
- Informer les responsables légaux, pour les élèves les plus jeunes, des actions pédagogiques entreprises.

Quelques repères pour agir à l'école primaire

- A l'école maternelle, l'enseignant va s'adresser aux élèves en utilisant des formulations générales et simples, notamment en référence aux valeurs fondamentales (le bien/le mal, le juste/l'injuste, le respect de la personne...)
- A l'école élémentaire, au cycle 2, les explications données par l'enseignant seront un peu plus précises sur le déroulement de l'évènement, en s'attachant à ne pas laisser perdurer des représentations erronées. Attention toutefois à ne pas montrer des éléments bruts (et brutaux) relatifs au drame.
- A l'école élémentaire, au cycle 3, l'enseignant pourra revenir sur le déroulement de l'évènement en le présentant de manière factuelle et en élucidant certains termes, afin d'en faciliter la compréhension par les élèves.

De manière générale,

- s'appuyer sur les interactions adultes-enfants mais aussi entre enfants pour aider à comprendre, partager, mettre à distance, se projeter et ne pas subir ;

- rendre les élèves actifs (dessiner, écouter/lire une histoire, dialoguer, débattre...) pour libérer la parole, tout en acceptant l'attitude d'un élève qui ne souhaite pas s'impliquer.

Aborder les principes fondateurs de la République à l'école primaire

A l'école maternelle, c'est dans les comportements quotidiens que se développe la connaissance de soi et des autres.

L'activité ludique met à jour les conceptions des jeunes enfants, leurs représentations sociales et culturelles sur lesquelles le maître prend appui pour verbaliser les émotions et les sentiments, dans le cadre sécurisant et structurant du « faire semblant ».

Dans les histoires racontées ou lues, les jeunes enfants mobilisent leurs expériences personnelles, leurs visions du monde et leurs connaissances de la littérature pour comprendre le comportement des personnages.

Tous les événements de la vie scolaire sont propices à des prises de conscience des différences et des ressemblances et au respect de l'intimité de chacun, de son intégrité physique et psychique, non seulement dans les actes mais aussi dans les paroles qui sont échangées entre adultes et enfants ou entre enfants.

A l'école élémentaire, l'enseignement moral et civique, la littérature (albums, romans, BD, contes, poésie, théâtre), l'histoire, les arts visuels, la musique, sont autant de domaines d'enseignement qui permettent d'aborder les valeurs et les symboles de la République, le respect de l'intégrité de la personne humaine, l'importance de la règle et du droit, le refus des discriminations de toute nature et les enjeux de la solidarité nationale.

Les œuvres de littérature pour la jeunesse, quelles soient classiques, patrimoniales ou contemporaines, sont des ressources précieuses pour aborder les principes et les valeurs de la vie en société.

La définition des règles de vie de la classe, si elle ne saurait à elle seule résoudre les problèmes de relations entre enfants, permet d'aborder un certain nombre de normes et de valeurs : respect d'autrui, tolérance, acceptation de la règle...

L'initiation au débat argumentatif permet d'aborder de grandes questions morales (le bien / le mal, le juste / l'injuste...) et de faire l'expérience d'une décentration de son propre jugement.

L'étude des œuvres d'art offre de faire l'expérience d'une émotion esthétique tout en abordant de grandes problématiques humaines qui ont traversé l'histoire.

Ressources :

- Ressources « Littérature de jeunesse » (PDF)
- Ressources « Education artistique » (PDF)
- Numéro spécial de Mon Quotidien (PDF)
- [Le journal Les Petits Citoyens](#)
- [Le blog de l'École des lettres](#)
- Mon petit quotidien (PDF)
- [Livret "L'attentat au journal Charlie Hebdo" du magazine Astrapi](#)